



PROCÈS VERBAL
Assemblée générale
École au-Pied-de-la-Montagne

Date : Mardi 18 septembre 2018

Heure : 17:30 à 19:00

Lieu : Gymnase de l'école

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte par Christophe Derrien, président du CÉ, à 17:46.

Les différents buts de l'assemblée sont présentés, tels que :

- Élire les parents membres du Conseil d'Établissement (CÉ), le représentant au Comité de Parents (CP) et son substitut,
- Nommer un responsable de l'Organisme de Participation des Parents (OPP),
- Rendre compte du travail accompli lors de l'année précédente par le CÉ,
- Présenter aux parents les différentes formes de participation dans l'école et donner le goût de s'impliquer,
- Dévoiler les orientations de l'école pour l'année qui débute,
- Passer un moment agréable dans une ambiance dynamique, informative et constructive pour tous.

1.1 Désignation du secrétaire d'assemblée

Christophe Derrien propose de désigner Marine Noviant comme secrétaire d'assemblée, Peter Batakiev appuie cette proposition.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Catherine Fusier et appuyé par Nada Guirguis.

1.3 Adoption du procès-verbal AG 2017

Christophe Derrien présente le Procès-Verbal (PV) de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2017.

Emilie Gagnon-Milot propose son adoption, Tatiana Peña appuie cette proposition.



2. Mot de la direction :

Nathalie Brunet présente la reddition de compte de l'école ainsi que les projets et orientations pour l'année 2018-2019 (détails disponibles auprès de la Direction de l'école).

3. Conseil d'établissement :

Les rôles et responsabilités du Conseil d'Établissement (CÉ) ainsi que son fonctionnement sont présentés. Actuellement, siègent au CÉ :

- 5 parents
- 4 enseignants/catégorie professionnelle
- 2 membres de la communauté
- 1 responsable de l'Organisme de Participation des Parents (OPP)
- 1 responsable du service de garde
- 1 direction d'école

3.1 Les rôles et responsabilités du CÉ sont de répondre aux besoins des élèves de l'école en travaillant sur :

- Le projet éducatif
- Le plan de réussite des élèves
- Le budget annuel
- Les frais exigés des parents
- Le plan de lutte à l'intimidation et la violence
- Les règles de conduite
- Les mesures de sécurité
- Les sorties éducatives
- Tout ce qui améliore l'école !

En termes de fonctionnement, le CÉ s'articule ainsi :

- 10 réunions par année (Mardi de 18h à 20h30)
- Des sous-comités sont créés au besoin
- C'est un lieu de concertation et d'échange; décisionnel pour les orientations de l'école et leur mise en application; d'expression des avis et des questionnements des parents sur tous les sujets qui touchent à l'école et de convivialité et de bonne humeur !



3.2 Le bilan 2017-2018 est présenté par les membres du CÉ

- Au niveau du fonctionnement de l'école, le CÉ a :
 - Proposé une refonte de la Régie Interne du CÉ;
 - Adopté le règlement interne du service de garde 2018-2019;
 - Adopté l'augmentation du tarif du service de garde sporadique pour rééquilibrer les tarifs en général;
 - Étudié les contributions volontaires demandées aux parents;
 - Approuvé plus de 40 sorties pédagogiques;
 - Approuvé le budget de l'école.

- Pour la vie de l'école, le CÉ a :
 - Organisé une conférence Kids Power pour aider les parents à parler sécurité avec leurs enfants;
 - Alerté la CSDM sur la surpopulation actuelle et future de l'école;
 - Créé un comité des usagers du service de garde;
 - Organisé deux formations du CREP, au sujet de l'entrée en maternelle et du passage au secondaire;
 - Organisé avec la Fondation des maladies de l'œil un dépistage gratuit à l'école
 - Sauvegardé la bibliothèque;
 - Réorganisé l'utilisation du gymnase afin de le rendre accessible au service de garde tous les jours jusqu'à 17h.

Des parents et des enfants en visite au CÉ sont venus proposer des projets : handball, etc.
Les 6eme années sont venus demander une subvention pour le livre des finissants.
Les parents peuvent venir assister aux réunions du CÉ.

- le CÉ a également :
 - Mis en place deux campagnes de financement afin de contribuer à l'embellissement de la cour d'école. Les huiles d'olive ont rapporté 3653\$, les recettes en pot 2000\$;
 - Organisé la vente de garage-fête des voisins le 9 juin 2018, qui a rapporté 1650\$;



- En ajoutant les dons spontanés le CÉ a récolté 7953\$ pour l'embellissement de la cour, et a pu notamment faire installer une plateforme recouvrant la surface de terre située près de la murale;
 - Plusieurs matchs d'impro ont eu lieu dans la cour;
 - Organisé une fête des bénévoles;
 - Financé des T-shirts pour la ligue d'impro de l'école;
 - Financé le livre des finissants.
- Le CÉ a aussi reçu des subventions de la part de l'arrondissement (1000\$ pour la vente de garage) et de la maison de l'amitié (300\$ pour la fête des voisins)
4. Le CÉ présente enfin les évènements à venir, les comités et l'OPP en 2018-2019 :
- Campagnes de financement (agrumes, huile d'olive);
 - Sécurité à l'école et dans la rue;
 - Trottibus;
 - Kids Power à l'école;
 - Comités des usagers du service de garde.
- L'OPP est toujours à la recherche de bénévole pour les différents évènements organisés à l'école, ainsi que pour la bibliothèque.
 - Nous avons également besoin de volontaires pour faire l'aide aux devoirs (travail rémunéré) - Se faire connaître auprès de Nada Guirguis -

5. Nomination et élection.

5.1 Nada Guirguis est proposée comme responsable de l'OPP, et nommée par acclamation en l'absence d'autre candidature.

5.2 Catherine Fusier et Christophe Derrien remettent leurs mandats de membres du CÉ en élections. Le poste de substitut est également à pourvoir, un appel à candidatures est lancé.

En plus des 2 membres sortant, Emilie Gagnon, Julie Bonenfant et Julien Le Maux se présentent. Des élections sont donc ouvertes.



Kledou Coulibaly est élue au poste de substitut par acclamation, étant la seule candidate à ce poste.

Frédérique Bensoussan est nommée Présidente d'élection et Marine Noviant secrétaire d'élection. 2 scrutateurs pris au hasard dans la salle sont demandés pour le comptage des résultats du vote : Sylviane Azhar et Rachid Belqua.

Les candidats se présentent un à un pendant 2'.
Le vote se déroule et les bulletins sont dépouillés, il y a 36 votants.
Christophe Derrien et Julien Le Maux sont élus.

Julien Le Maux est nommé substitut au Comité de parents.

6. Période de questions

Une question est posée quant à la disparition du club d'échec proposé à l'école aux heures de service de garde. Nathalie Brunet explique que cette suppression est justifiée par un manque d'espace disponible dans l'école : les échecs utilisent plusieurs locaux alors que le SDG compte 16 groupes d'enfants à répartir dans l'école et que les enseignants sont contraints de laisser leur classe à un groupe du SDG. Le choix de supprimer les échecs a donc été fait par la direction pour le bien-être de l'équipe enseignante et le bon fonctionnement du SDG.

Une autre question concernant la vente de garage : pourquoi n'y a-t-il que 40 tables proposées ? Christophe Derrien explique que d'une part nous ne disposons pas de plus de table, et que d'autre part il est nécessaire de laisser de la place dans la cour pour des activités destinées aux enfants comme le soccer.

Ce point sera cependant revu pour la vente de garage 2019.

7. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée par Christophe Derrien, président du CÉ, à 19:22.